

 CHU de Québec CRCHU de Québec-Université Laval Service de l'animalerie	SERVICE DE L'ANIMALERIE	
	Titre :	Utilisation des isolateurs lors de quarantaine
PNF-CHU #013	But:	Décrire la procédure pour l'utilisation des isolateurs lors de quarantaine.
Version 1		

Généralités

- Les sources non-approuvées sont toutes celles autres que Charles River, Harlan, Taconic et la division de production de Jackson Labs.
- En tout temps la PNF IE-1 : Acquisition de rongeurs de sources non approuvées, de l'Université Laval doit être appliquée.

Matériel

- Isolateur
- Désinfectant approuvé en vaporisateur
- Cabinet de biosécurité
- Matériel nécessaire à l'hébergement de souris en micro-isolateur statique (nourriture, bouteilles d'eau, etc.)
- Matériel nécessaire à l'identification des animaux dans les micro-isolateurs (cartons, crayons, etc.)
- Sacs autoclavables et sacs ordinaires

Formulaires ou PNF reliés à cette procédure (disponibles sur le site de la DSV)

- PNF IE-1 de l'UL : Acquisition de rongeurs de sources non-approuvées
- Formulaire UL: Demande d'acquisition de rongeurs de source non approuvée
- Formulaire UL: Rapport de santé de rongeurs (aussi disponible en anglais)
- Formulaire UL: Autorisation d'acquisition de rongeurs de sources non approuvées

En vigueur le 15 novembre 2014 <i>Rédigée par Isabelle Nolin</i>	Révisé le 20 octobre 2016	Page 1 de 4
---	-------------------------------------	-----------------------

PNF-CHU #013	Utilisation des isolateurs lors de quarantaine	Version 1
--------------	--	-----------

Procédure

1. Admission

- a) Les premières étapes de l'admission sont effectuées par le chercheur qui désire admettre des rongeurs et les vétérinaires de l'Université Laval selon la PNF IE-1 de l'UL : Acquisition de rongeurs de sources non-approuvées.
- b) Une fois que le service de l'animalerie reçoit l'autorisation d'acquisition, le responsable de l'import/export de l'animalerie organise le transport conjointement avec l'animalerie expéditrice. Le coût du transport est généralement à la charge du chercheur désirant faire l'acquisition de la lignée. Toutefois, il est important de préciser les modalités de paiement avec le chercheur.
- c) Les frais d'hébergement en quarantaine, d'analyses et de temps technique relié à l'importation sont inscrits au perdiem de l'importateur.
- d) Le service d'import/export doit s'assurer de faire un suivi au chercheur à chacune des étapes et transfert les animaux au chercheur lorsque la quarantaine est levée.

2. Équipement de protection individuelle (EPI)

- Les gants, le masque, le bonnet et un sarrau jetable sont obligatoires en tout temps dans la salle de quarantaine.
- L'EPI est retiré avant de quitter la salle
- Le lavage des mains est requis AVANT et APRÈS l'accès au secteur de quarantaine.

3. Mise en marche de l'isolateur semi-rigide

- a) Mettre en marche l'isolateur après avoir fermé les portes intérieures et extérieures. S'assurer que l'isolateur est en fonction de préférence 24h avant l'introduction des animaux.
- b) Le manomètre doit indiquer une pression négative (entre -0,5 et -1,0 po. eau).
- c) Préparer le désinfectant autorisé qui sera utilisé pour la désinfection du matériel à introduire/sortir (soit une bouteille à l'intérieur et une à l'extérieur).
- d) Introduire dans le SAS de l'isolateur tout le matériel requis pour la quarantaine : cages complètes stériles avec litière, bouteilles d'eau stériles, matériel d'identification (porte-carte, cartons, crayons), papier à main et sacs de déchets ordinaires et autoclavables. Asperger le matériel de désinfectant et laisser agir 5 minutes. Introduire ensuite le matériel dans l'isolateur.

PNF-CHU #013	Utilisation des isolateurs lors de quarantaine	Version 1
--------------	--	-----------

4. Procédures à l'arrivée lors de quarantaine en isolateur :

- a) Immédiatement à la réception, les boîtes de transport d'animaux sont vaporisées abondamment sur toutes les surfaces avec un désinfectant approuvé. Il est essentiel de respecter le temps d'attente pour assurer l'efficacité de la désinfection.
- b) Vaporiser les surfaces du cabinet de biosécurité et installer des piqués. Ouvrir les boîtes de transport sous le cabinet et transférer les souris dans les micro-isolateurs statiques. Mettre le ou les micro-isolateurs dans le SAS et vaporiser de désinfectant. Laisser agir 5 minutes. Il est ensuite possible d'entrer les souris dans l'isolateur.
- c) Dans le cabinet de biosécurité, mettre les piqués dans un sac et le vaporiser. Laisser agir et ensuite jeter.
- d) Vaporiser et désinfecter les surfaces du cabinet.

5. Observations

- Lors des observations quotidiennes des animaux, vérifier aussi la pression des nanomètres des isolateurs.

6. Sortie du matériel et des déchets

- a) Les bouteilles d'eau et cages souillées sont vaporisées à l'aide d'un désinfectant à l'intérieur de l'isolateur et placées dans un sac autoclavable. La litière souillée est ensachée dans un sac ordinaire ainsi que les autres déchets.
- b) Les sacs fermés sont vaporisés de désinfectant et introduit dans le SAS. Fermer la porte du SAS et laisser agir le désinfectant pendant environ 5 minutes.
- c) Ouvrir la porte extérieure et vaporiser de nouveau le matériel dans le SAS.
- d) Les déchets sont placés dans un second sac de plastique. Le sac fermé est vaporisé de désinfectant et il est sorti de la pièce pour être jeté.
- e) Le matériel lavable est placé dans un second sac de plastique autoclavable bien fermé puis vaporisé de désinfectant. Il est ensuite acheminé à la salle de lavage pour être autoclavé. Le matériel pourra ensuite être lavé.

7. Désinfection de l'isolateur et de la pièce

- a) Arrêter le ventilateur de l'isolateur
- b) Toutes les surfaces internes et externes de l'isolateur et du SAS sont lavées et désinfectées au Virkon 1%.

PNF-CHU #013	Utilisation des isolateurs lors de quarantaine	Version 1
--------------	--	-----------

- c) Effectuer une désinfection de la pièce (mur, plafond, plancher) avec un désinfectant approuvé.
- d) Au besoin, faire une désinfection supplémentaire à l'aide de l'appareil Nocospray. S'assurer qu'il n'y a pas d'animaux dans la pièce lors de cette procédure.
- e) Effectuer l'entretien ou les réparations nécessaires (certification, changement des gants, etc.)

8. Remplacement des gants en présence d'animaux dans l'isolateur

- a) Vaporiser de désinfectant le gant et la manche, de l'intérieur de l'isolateur.
- b) Renverser la manche en la sortant de l'isolateur.
- c) Tordre la manche et l'entourer de ruban collant pour assurer l'étanchéité. Vaporiser l'extrémité de la manche.
- d) Laisser agir le désinfectant au moins 20 minutes.
- e) Retirer le vieux gant, le poignet rigide et l'anneau rigide en "O".
- f) Laver l'intérieur de la manche, le nouveau gant, le poignet rigide et l'anneau rigide en "O" avec du désinfectant.
- g) Insérer la partie rétrécie du poignet rigide dans le nouveau gant.
- h) Placer l'anneau rigide en "O" sur le manchon de la bordure élargie du poignet rigide. Ceci a pour effet de retenir le gant au poignet rigide.
- i) Couvrir l'anneau rigide en "O" avec du ruban collant.
- j) Placer le gant à l'intérieur de la manche, le pouce vers le haut.
- k) Étirer l'anneau rigide en "O" qui est placé à l'intérieur de la manche, au-dessus de la partie la plus étroite du poignet qui demeure non couverte.
- l) Placer la bordure de caoutchouc par-dessus l'anneau rigide en "O" unie dans la manche.
- m) Placer du ruban collant sur la bordure de caoutchouc.
- n) Vaporiser l'intérieur et l'extérieur de la manche et du gant avec du désinfectant.

9. Certification de l'isolateur

- Une certification annuelle de l'isolateur est effectuée par une firme spécialisée.